

En outre, on se pose de sérieuses questions, dans le contexte des débats constitutionnels, sur la façon dont le pouvoir de négociation des régions et des provinces canadiennes et l'adaptation de leurs économies dans le monde seront touchés par les différentes options qui se présentent : le renouvellement d'un système fédéral axé sur la coordination; des systèmes politique, social, monétaire et budgétaire plus décentralisés; ou la désagrégation complète du Canada que nous avons connu. Si la solution constitutionnelle à laquelle nous arrivons entraîne une décentralisation accrue en ce qui concerne les politiques économique et extérieure, l'envergure et les résultats des activités des Canadiens dans le monde s'en trouveront, en général, indiscutablement limités. Si Ottawa est privée de ses «pouvoirs internationaux», elle sera de peu d'utilité dans les débats portant sur la coordination des politiques économiques entre les grands pays à économie de marché.

En outre, en admettant que les efforts déployés pour résoudre la très sérieuse crise constitutionnelle échouent et que la désagrégation du pays s'ensuive, aucun gouvernement provincial, pas même l'Ontario ni le Québec, ne pourra vraisemblablement prétendre posséder la force et l'influence dont jouit actuellement le Canada en tant que membre des divers conseils internationaux. Même un Canada restructuré sans le Québec serait diminué énormément des points de vue économique, politique, militaire et moral. Bien sûr, un Québec séparé aurait beaucoup moins de poids dans la balance internationale. L'ensemble de la politique étrangère du Canada est, et continuera d'être manifestement plus vaste que la somme de ses parties.

Dans son analyse de la position et de l'avenir des États-Unis dans le monde, intitulée *Bound to Lead* et publiée en 1990, M. Joseph Nye a rendu hommage au gouvernement du Canada pour son efficacité dans les négociations sur le libre-échange, contrairement à certains Canadiens qui prétendent que même la position concertée du fédéral dans ces négociations et (ou) les politiques adoptées subséquentement ne sont pas assez énergiques pour protéger les intérêts des Canadiens.¹⁴ Ces deux opinions devraient pousser les Canadiens à se demander sérieusement comment le Canada s'y prendrait pour traiter avec les États-Unis ou tout autre pays ou groupe puissant et bien organisé s'il était composé d'États divisés et chamailliers, sans structure centrale capable de rassembler tous les pouvoirs de négociation. On parlerait moins, au Canada, des concepts abstraits de souveraineté et de chasse gardée si les États-Unis, peu soucieux des